

Règlement de la coupe intersection

Article 1 : Présentation

La coupe intersection est un tournoi de jeu de go organisé par le club de go de Grenoble, la ligue Rhône-Alpes et la fédération française de jeu de go.

Il se déroule sur une journée et comprend trois parties : un tournoi par équipe de 3 en 13x13 le matin, une participation à une ronde du TIGGRE-Ellie cup l'après-midi et un challenge « tsumego » toute la journée.

Article 2 : Tarifs

Les équipes doivent s'inscrire sur le site <https://tiggre-elliecup.jeudego.org/tournois-annexes/coupe-intersections/> avant le 15 janvier 2024.

Les tarifs sont les suivants :

- 7€ pour les participant·es de moins de 12 ans
- 15€ pour les participant·es de moins de 16 ans
- 45€ pour les participant·es de 20 ans ou plus qui sont au chômage ou en étude
- 60€ pour les autres participant·es

Pour l'année 2024, les subventions FDVA (Isere) et aides de la Fédération Française de Go et de la Ligue Rhône Alpes de jeu de Go nous permettent de réduire les tarifs à gratuits pour les 3 premières catégories et 15€ pour la dernière !

Les tarifs comprennent la participation à la coupe, l'adhésion au club de go de Grenoble, à la ligue Rhône-Alpes (LRA) et à la fédération française de jeu de go (FFG).

Article 3 : Conditions de participation

Il s'adresse aux participant·es qui n'ont jamais participé à un autre tournoi que la coupe intersection, la coupe jeune, le tiggrou ou des tournois périscolaires.

Une équipe est formée de 3 participant·es avec un ou une coach.

Tout le monde doit respecter les règles du jeu de go, le fair-play et l'esprit sportif.

Article 4 : Déroulement du tournoi

Le tournoi par équipe se déroule en 3 rondes le matin, selon le système suisse. Chaque partie se joue en 13x13, avec les règles françaises, sans handicap et avec un temps de 20 minutes par personne plus un byo-yomi japonais de une fois 20 secondes. Le classement des équipes se fait selon les critères suivants :

- Nombre de confrontations gagnées
 - Nombre de parties totales gagnées
- si deux équipes sont encore à égalité après ces critères, elles sont déclarées à égalité.

L'après-midi, les participant·es participent à une ronde du TIGGRE-Ellie cup et s'engagent à en suivre le règlement. Leur participation à la ronde de l'après-midi est gratuite.

Article 5 : Challenge individuel

Challenge tsumego

En plus du tournoi, les participant·es peuvent participer à un challenge tsumego, qui consiste à résoudre des problèmes de jeu de go proposés par l'organisation. Chaque personne dispose de la journée pour résoudre une feuille de problème et doit indiquer sa réponse sur une feuille. Les feuilles sont à rendre au ou à la coach qui transmettra cela à l'organisation.

Classement au challenge individuel

Les points gagnés pour le challenge individuel sont comptabilisés comme suit :

- +5 points par partie gagnée au TIGGRE
- +3 points par partie gagnée au tournoi par équipe
- +1 point par tsumego résolu

En cas d'égalité, les personnes restent à égalité et se partagent le prix s'il y a lieu.

Article 6 : Remise des prix

À la fin du tournoi, une remise des prix a lieu pour récompenser les meilleures équipes et les meilleurs participant·es.

Les prix sont les suivants :

- Des coupes, des médailles et des lots pour les deux premières équipes du tournoi par équipe
- Des coupes, des médailles et des lots pour les deux premières personnes du challenge individuel

Article 7 : Annulation et remboursement

En cas d'annulation du tournoi pour des raisons indépendantes de la volonté de l'organisation, les frais d'inscription seront intégralement remboursés aux participant·es.

En cas d'annulation d'une inscription par un·e participant·e/une équipe, les frais d'inscription seront remboursés sous déduction d'une somme forfaitaire de 5€ par personne si l'annulation intervient dans les deux semaines avant le tournoi, gratuitement sinon.

Article 8 : Droit à l'image

En participant au tournoi, les participant·es autorisent par défaut l'organisation à utiliser et à diffuser les images sur lesquelles ils apparaissent, que ce soit des photos, des vidéos ou des retransmissions en direct. Si quelqu'un ne souhaite pas que son image soit utilisée ou diffusée, il doit le faire savoir à l'organisation avant le début du tournoi.

Article 9 : Acceptation du règlement

La participation au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement. L'organisation se réserve le droit de modifier le règlement si les circonstances l'exigent, en informant les participant·es de toute modification. En cas de litige, la décision de l'organisation sera sans appel.

Rédigé à l'aide de Bing